



Tous les mercredis après-midi, Priscilla et Sylvie accueillent vos enfants à Labastide-Murat, de 12h à 18h30. Possibilité de transport au départ de la garderie de Lauzès et de repas pris à Labastide-Murat. Sur inscription préalable au 06 12 60 53 36 Ou alsh-ccclm@orange.fr

L'ALSH assure également un accueil durant les vacances scolaires

Pensez à inscrire vos enfants !

Ecole des Pechs du Vers : 05 65 31 34 07

Mon correspondant :

Alain MARTY 06 74 93 06 39

Mairie de Saint-Cernin : 05 65 31 33 07

Ecole de Lauzès : 05 65 31 34 51

Mes correspondants :

Alain SERRES 06 19 41 42 64

Virginie LESPINARD 06 52 00 37 74

Mairie de Lauzès : 05 65 31 34 31

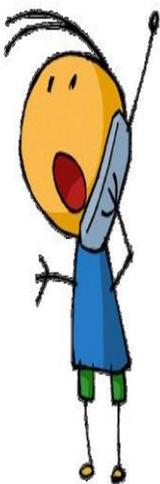
Ecole de Sabadel Lauzès : 05 65 31 34 80

Mon correspondant :

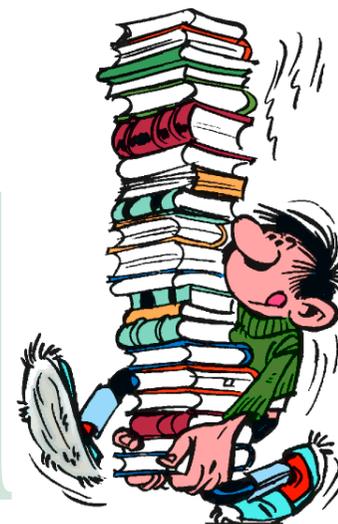
Serge BASTIDE 06 52 84 64 62

Mairie de Sabadel-Lauzès : 05 65 31 33 91

*Rédaction : Nadine COPOIX
Secrétaire de mairie*



Au travail



Regroupement Pédagogique Intercommunal Pechs du Vers, Lauzès, Sabadel-Lauzès

Blars

Cras

Lentillac du Causse

Nadillac

Orniac

Sénaillac Lauzès

Sont associées Cabrerets, Caniac du Causse, Lamothe-Cassel

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA GARDERIE



Libellés	Année 2016/2017
EAU	93.68*
ELECTRICITE	369.35*
CHAUFFAGE FIOUL	1175.39*
ASSAINISSEMENT	159.52*
PRODUITS ENTRETIEN	219.22*
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10.00
PETIT EQUIPEMENT	103.69
ENTRETIEN BATIMENT/ MAINTENANCE	184.81*
TELEPHONE	360.00*
SALAIRES ET CHARGES :	17811.68*
déduction de la participation des parents <i>Participation des familles 10€/mois /enfant</i>	-2740.00
<i>*ces montants ont été partagés avec l'école</i>	
TOTAL	17 747.34

Soit 307€76 par an et par enfant

Ces frais de fonctionnement de la garderie sont facturés aux mairies du RPI en fonction du nombre d'enfants demeurant sur leur commune.



L'inscription à la garderie est gratuite dans le cadre des transports scolaires. Si vous désirez que votre enfant fréquente la garderie pour votre convenance personnelle, vous réglerez 10€ par mois. Vous pouvez changer de formule en cours d'année. Pour cela il vous suffit de prévenir la mairie de Lauzès par mail : mairie.lauzes@orange.fr ou par téléphone 05 65 31 34 31 Ceci ne vous empêchera pas de le réinscrire, si besoin !

Nous vous rappelons qu'un enfant qui est sorti de la garderie ne doit en aucun cas y revenir, même pour jouer dans le terrain de jeux !

Travaux des écoles



Où en sont les travaux du pôle unique ?

En date du 5 juillet 2016, Madame la Préfète du Lot a décidé d'octroyer le soutien financier, pour l'aménagement des locaux scolaires, à la commune des Pechs du Vers.

Actuellement, ce projet avance conformément au calendrier prévu.

L'architecte a été choisi. Les travaux vont bientôt commencer.

Afin de gêner le moins possible les élèves, l'école maternelle s'installera à la mairie pendant la réalisation des travaux à l'école.

L'objectif restant une rentrée scolaire sur un pôle unique à l'école de Saint-Cernin en septembre 2018

Première étape : la création d'une plateforme multisports à proximité de l'école.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de la mairie de Saint-Cernin

Projet de classe mobile

Un projet d'acquisition d'une classe mobile numérique composée d'un Pad Case avec un ordinateur portable pour les enseignantes, dix tablettes numériques avec protection, mise en place comprenant la formation des trois enseignantes, est en réflexion.

Le coût de ce projet serait de 6150€ HT et il serait subventionné à hauteur de 50% par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir.

Le montant restant serait pris en charges par les neuf communes du RPI, participant chacune à concurrence de 330€.

Ce projet profiterait, dès l'ouverture du pôle unique, à l'ensemble des élèves du RPI puisqu'il est facilement déplaçable d'une classe à l'autre.

La cantine



Le fournisseur des repas de cantine scolaire des trois écoles reste, cette année encore, Midi Restauréco à Cahors. Les repas sont livrés chaque jour.

Ils sont commandés le vendredi pour la semaine à venir

Possibilité de décommander un repas 48h avant

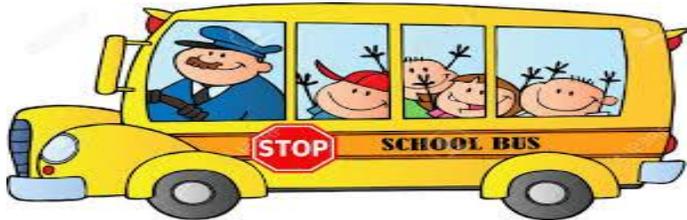
Toujours le tableau mensuel, collé dans les cahiers en début de mois.

Pensez à le remplir !

Il est possible d'inscrire vos enfants à l'année, renseignement auprès du secrétariat de la mairie de votre école.

Cette année, le prix du repas est de 3€59 TTC. **Il est refacturé aux parents 2€59 car chaque mairie des communes du RPI prend à sa charge 1€ par repas pour les enfants de sa commune.**

Vous pouvez contacter la mairie de votre école pour plus d'information.



Les transports scolaires sont réalisés avec seulement deux bus :

Le bus 9 places d'Anne Marie CONTE ALLIBERT pour le secteur de :

Nadillac, Cras et Lamothe-Cassel, Saint Martin de Vers et Saint Cernin

Et un bus 20 places conduit par Bernard RIVIERES accompagné de Valérie NERO

Pour le secteur de : Sénailac-Lauzès et Caniac du Causse, Blars, Orniac, Lentillac du Causse, Sabadel-Lauzès

Cette année, le Conseil Régional financera à 100% les transports scolaires (bus).

Depuis le transfert de la compétence des transports scolaires du Département à la Région, l'accompagnateur n'est plus une obligation dans les grands bus. Après un long débat, les élus ont fait le choix de conserver, cette année, le poste de l'accompagnateur dans le bus 20 places, participant ainsi à 50% du montant du salaire et des charges de cet accompagnateur.

Le service reste gratuit pour les parents.



Quand puis-je aller jouer dans le terrain de jeux derrière l'école de Lauzès ?

Un terrain comportant plusieurs jeux, volley, cages de foot, balançoires etc... est à la disposition des enfants dans le terrain à l'arrière de l'école.

Les enfants ont la possibilité d'aller y jouer, **sous la surveillance et l'entière responsabilité des parents et uniquement en dehors des horaires d'école et de garderie**

Carnet de voyage ...

Classe découverte Juin 2017

Les élèves des écoles de Lauzès et de Sabadel-Lauzès sont partis une semaine à Arette, dans les Pyrénées (64). Accompagnés de leurs enseignantes et de 3 accompagnateurs, les 41 enfants ont été accueillis dans un centre PEP. Le programme de la semaine était très complet : des activités sportives (jeux de raquettes, randonnée pédestre, randonnée à VTT, escalade, tyrolienne) des activités scientifiques (étude du cycle de l'eau, l'écosystème de la forêt, les séismes) des activités en découverte du monde (le milieu montagnard, le pastoralisme, la ferme, la fabrication de fromages...). Malgré des températures caniculaires, la semaine s'est bien passée.

Coût des activités et de l'hébergement : 13 316€

Coût du transport : 2 700 €

Le financement de cette classe découverte s'est fait grâce aux participations des parents (95€ par enfant), des communes (aux alentours de 85€ par enfant selon les communes), des coopératives scolaires (2 200 € en tout), de l' Association des Parents d'Elèves (2 750 €).

Le Conseil Départemental a donné 750€ pour le voyage (et 250 € de transport sur une sortie) et Groupama 500 €.

